

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PRÉSENTATION
MRC LES MASKOUTAINS**

RÈGLEMENT NUMÉRO 265-21

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'URBANISME NUMÉRO 06-81 AFIN DE RÉGULARISER LA PRÉSENCE DU GARAGE MUNICIPAL DANS LA ZONE CH-103

Attendu que la Municipalité de La Présentation a adopté un règlement d'urbanisme pour l'ensemble du territoire municipal ;

Attendu que la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* permet à une municipalité de modifier ce règlement;

Attendu que la Municipalité souhaite régulariser la présence du garage municipal dans la zone CH-103 ;

Attendu que le premier projet de règlement 265-21 est soumis à une consultation écrite ;

Attendu que le premier et le second projet de règlement sont disponibles sur le site internet de la Municipalité La Présentation (www.municipalitelapresentation.qc.ca) pour consultation ;

Attendu que le conseil municipal a tenu une consultation publique écrite entre le 19 février et le 5 mars 2021 ;

Attendu qu'aucun commentaire et avis écrit sur le premier projet n'a été déposé au bureau municipal ;

Attendu que la Municipalité n'a reçu aucune demande de participation à un référendum suite à la publication d'un avis à cet effet, le 17 mars 2021 conformément à la loi ;

EN CONSÉQUENCE, il est par le présent règlement numéro 265-21 décrété et statué ce qui suit ;

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

Le tableau B, intitulé Grille de spécifications, faisant l'objet de l'annexe C du règlement d'urbanisme numéro 06-81 est modifié par l'ajout de la classe d'usage P-150 *Voirie* dans la zone CH-103 tel qu'illustré en rouge dans l'extrait du tableau suivant :

EXTRAIT GRILLE DE SPÉCIFICATIONS - TABLEAU B						
GROUPE	USAGES			Commerce léger et habitation		
	CLASSE	SOUS-CLASSE		CH-101	CH-102	CH-103
AGRICOLE (A)	A-100	Culture				
	A-200	Élevage	A-210 Établissement élevage A-220 Animaux domestiques			
	A-300	Com. agricole et agro-alimentaire	A-310 Com. agricole A-320 Com. agro-alimentaire			
	A-400	Agro-touristique				
	A-500	Autres usages (Autorisation, droits acquis CPTAQ)				
COMMERCÉ (C)	C-100	Serv. professionnels, personnels	C-110 Bureau d'affaires			
			C-120 Serv. professionnels			
			C-130 Serv. personnels			
	C-200	Vente au détail	C-210 Détail en général			
			C-220 Marché aux puces			
	C-300	Entretien, réparation de biens				
	C-400	Com. de gros, entreposage, transport				
	C-500	Serv. reliés aux véhicules	C-510 Poste d'essence			
			C-520 Entretien, réparations			[5]
			C-530 Vente de véhicules			
			C-540 Terrain stationnement			
	C-600	Hébergement et restauration	C-610 Établis. Hôtelier			
			C-620 Gîte touristique			
			C-630 Restauration			
			C-640 Cantine			
			C-650 Établis. alcoolisées			
			C-660 Bar érotique			
	C-700	Caractère culturel, social, récréatif	C-710 Établissement culturel			
			C-720 Récré. intérieure			
			C-730 Récré. ext. extensive			
			C-740 Récré. ext. intensive			
	C-800	Tour transmission				
	C-900	Complémentaire à l'habitation	C-901 Atelier d'artisanat			
			C-902 Bureau de poste			
			C-903 Serv. à la ferme			
			C-904 Serv. d'hébergement			
			C-905 Serv. personnels			
C-906 Serv. professionnels						
C-907 Entretien, réparation						
C-908 Animaux domestiques						
C-909 Services à la Construction						
C-1000	Entreposage commercial complémentaire à un usage agricole	C-1001 Camion Lourd				
		C-1002 Machinerie forestière				
		C-1003 Machinerie d'excavation				
		C-1004 Machinerie de déneigement				
HABITATION (H)	H-100	Unifamiliale	H-110 Isolée	[1]	[1]	
			H-120 Jumelée			
			H-130 En rangée			
	H-200	Bifamiliale	H-210 Isolée			
			H-220 Jumelée			
	H-300	Trifamiliale	H-310 Isolée			
			H-320 Jumelée			
	H-400	Multifamiliale	H-410 isolée			
	H-500	Communautaire	H-510 Retraités, jeunes, religieux			
			H-520 Centre d'accueil			
	H-600	Maison mobile	H-600			
H-700	Logement complémentaire à un usage agricole					
INDUSTRIE (I)	I-100	Indus. Générale	I-110 Artisanale			
			I-120 Incidence faible			
			I-210 Incidence faible			
	I-200	Agro-alimentaire	I-210			
	I-300	Extraction				
	I-400	Gestion des matières résiduelles	I-410 Récupération			
			I-420 Entreposage			
			I-430 Traitement			
			I-440 Valorisation			
I-450 Boues, fumiers, lisiers						
I-460 Élimination						
I-470 Dépôt matériaux secs						
I-480 Récup. véhicules						
PUBLIC, INST., COMMUNAUTAIRE (P)	P-100	Serv. publics	P-110 Adm. publique			
			P-120 Éducation			
			P-130 Sécurité publique			
			P-140 Traitement des eaux			
			P-150 Voirie			
	P-200	Lieux de culte				
P-300	Communautaire					
P-400	Loisirs et sports					
P-500	Parc, espace vert					

ARTICLE 3

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Claude Roger, Maire

Josiane Marchand,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Avis de motion :	2 février 2021
Adoption du premier projet :	2 février 2021
Avis pour consultation publique :	19 février 2021
Consultation publique écrite :	avant 5 mars 2021
Adoption du second projet :	9 mars 2021
Avis de demande d'un référendum :	17 mars 2021
Adoption du règlement :	6 avril 2021
Certificat de conformité de la MRC :	
Avis public d'entrée en vigueur :	
Entrée en vigueur :	